

Paris, le 26 septembre 2001

Monsieur,

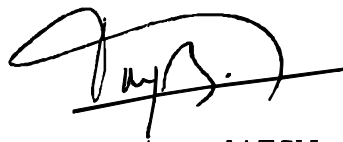
Votre syndicat a, au travers d'un texte consultable sur le site Web de l'Onsil et d'une lettre aux infirmières des départements tirés au sort pour l'enquête « coordination sanitaire et sociale », émis plusieurs affirmations fausses que nous désirons corriger.

1. L'enquête n'est pas, comme vous l'affirmez, « une étude supplémentaire pour tenter de démontrer le bien fondé du PSI » ou de « peaufiner le transfert de compétences en faveur de personnels non qualifiés ». Une simple lecture du questionnaire, que vous avez eu entre les mains, suffit à démontrer qu'il s'agit de dresser un panorama, en 2001, de la gestion des cas de maintien à domicile que les infirmiers libéraux rencontrent au quotidien.
2. Toutes vos remarques sur le questionnaire ont été prises en compte. Comme vous ne pouvez l'ignorer, nous avons pris, de notre propre initiative, contact avec le principal syndicat libéral infirmier et vous-même, afin de construire le meilleur questionnaire possible, dans une procédure transparente. A quatre reprises nous avons demandé vos commentaires sur la dernière version du questionnaire. Nous attendons toujours votre réponse.
3. Les mots dont vous usez pour qualifier le CREDES, en particulier son indépendance et son honnêteté scientifique nuisent à notre image et nous insultent. Le CREDES est unanimement reconnu pour sa rigueur et son autonomie, aussi bien par les acteurs des secteurs libéral et public que du monde scientifique. Le contexte social tendu de votre profession ne saurait justifier en aucun cas ce genre de dérapage.

A ce jour, la grande majorité des questionnaires que nous avons reçus sont scrupuleusement remplis et nos contacts avec les infirmières sondées ont sans exception été constructifs (et conviviaux), ce qui nous laisse espérer que votre appel au boycott ne portera pas ses fruits.

Nous proposons une présentation à nos yeux objective de l'enquête sur notre site Internet (www.credes.fr). Je vous invite à le visiter et vous suggère d'en faire ajouter un raccourci sur votre propre site Web, ce qui permettrait aux infirmières de juger en connaissance de cause.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



.....
Dominique POLTON
Directrice